

L'organisation de l'occident et le Collège de défense du NATO

Autor(en): **Pergent, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **118 (1952)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-23791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

schweizerischen *Zentralraumstellung* – ein Postulat, das im 2. Weltkrieg mit erstaunlicher Ähnlichkeit verwirklicht worden ist.

Der im Vorfeld des 2. Weltkrieges liegende «Anschluß» Österreichs an Deutschland brachte in einer neuen Form wiederum die Gefahr der Benützung schweizerischen Gebietes zu einem indirekten Zweck, indem der direkteste Weg für Frankreich, um den deutschen Einmarsch in Österreich mit Waffengewalt zu verhindern, durch die Schweiz geführt hätte. Frankreich war dazu nicht bereit. Das Wiedererstarken des remilitarisierten Deutschland und der Anschluß Österreichs brachte an unserer Grenze ein *Anwachsen des Machtbereichs der Achse*, die nun – wie einst der Dreibund – unser Land im Norden, Osten und Süden umklammerte.

(Schluß folgt)

L'organisation de l'occident et le Collège de défense du NATO

Par J. Pergent

Dans la hiérarchie des organismes du Pacte Atlantique-Nord, ce Collège a une place assez particulière. Mais pour la situer il importe de rappeler les grandes lignes de cette organisation très étoffée et à première vue assez lourde. Quelques traits permettront d'en fixer l'essentiel.

L'organisation générale du NATO. La tête ou l'autorité supérieure est constituée par le Conseil du Pacte groupant les chefs des gouvernements des quatorze pays membres. D'autres Conseils réunissent des Suppléants ou les Ministres principalement intéressés à la défense: Affaires Etrangères, Finances, Défense Nationale. Ces Conseils se rassemblent périodiquement. La première émanation permanente du Pacte en est son Secrétariat-Général (Lord Ismay) siégeant à Paris. Celui-ci a groupé sous son contrôle les activités de plusieurs Comités ou bureaux œuvrant pour la défense commune sur le plan civil: de production, financier et économique, et de «planification» maritime (transports). La réunion de ces activités sous la coupe du Secrétariat-Général et d'ailleurs la création même de ce dernier poste, ont donné lieu à ce qui a été dénommé en son temps la refonte du NATO. – Jusque là il s'agit donc d'organismes civils ou politiques.

Puis vient un groupe de *Comités militaires*, comparables dans leur ensemble à un Comité ou Commission de Défense Nationale d'un pays considéré isolément. Tout d'abord le Comité Militaire groupant les Chefs d'état-major des forces des quatorze Etats. En dessous de lui, deux autres Comités;

un permanent, le «Standing Group» à Washington, formé par les représentants militaires des trois principaux pays (Etats-Unis, Angleterre, France), et le second par ceux des autres nations. Tous deux réunis peuvent suppléer le Comité des Chefs d'état-major.

Si le Secrétariat-Général est la cheville ouvrière du Pacte, côté civil, le Standing Group (Comité permanent) en est le «brain-trust», côté militaire. Ce dernier traduit en directives militaires celles qu'il reçoit d'ordre politique et en établit les grands concepts stratégiques de la défense commune.

C'est immédiatement sous les ordres du Standing Group que se situent, apparaissant pour la première fois dans cette longue hiérarchie, les grands commandements militaires, dont le SHAPE à Rocquencourt. Mais il en est d'autres, également subordonnés au Standing Group: Forces Navales atlantiques, Manche (Comité et commandement), «Groupe» USA Canada et un dernier en création difficile, celui du Moyen-Orient. Tous ces commandements se subdivisent à leur tour en commandements subordonnés et tous aussi composés l'éléments de nationalités différentes.

Néanmoins cette cascade d'organismes et de commandements ne manque pas d'être assez imposante. L'alliance de quatorze pays ne pouvait fonctionner normalement qu'avec une puissante organisation de base, dénommée d'ailleurs Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (en anglais NATO). Le fil conducteur de la hiérarchisation de ces instances permet, semble-t-il, de s'y retrouver assez facilement et l'on saisit en même temps la nécessité d'une énorme quantité de personnels, officiers pour la plus grande partie. Enfin s'y ajoute, comme déjà indiqué, l'obligation d'étoffer tous ces commandements d'officiers d'origines et de formations très différenciées. Il s'agissait donc de créer entre eux un lien, si ce n'est de formation, du moins quant à leur utilisation pratique. Tel est le but du Collège de Défense NATO.

Or lui-même se situe, dans cette immense pyramide atlantique, entre le Standing Group et les grands commandements, où il voisine, un peu sur le côté de la hiérarchie, avec un autre organisme non moins utile, celui de la standardisation – encore un autre problème international. . .

Cependant, et là la situation se complique un peu, le SHAPE étant le commandement le plus cosmopolite, c'est lui qui doit bénéficier en premier lieu de l'existence de ce Collège, installé à Paris, à sa proximité immédiate. Or son supérieur, le Standing Group, siégeant à Washington, il a fallu le rattacher sur un plan général au Secrétariat-Général à Paris, et administrativement au SHAPE, étant régi selon les mêmes règles et le même budget. De Washington, il reçoit néanmoins les directives d'ordre militaire. Ainsi, d'ailleurs comme beaucoup de ces organismes, il est à double subordination.

En fait le Collège NATO est une création du SHAPE et plus particulièrement du Général Eisenhower, qui très vite a senti le besoin de créer les liens ou les conditions nécessaires à un travail en commun. Dans son rapport à la fin de son année de commandement, il évoque la nécessité de concilier deux facteurs paraissant contradictoires: la réunion de plusieurs armées nationales, ainsi que les liens moraux qui les unissent, avec le respect des principes de souveraineté et de nationalité. C'est donc à l'étude de tels problèmes qu'il assigne la mission du Collège de Défense du NATO, placé sous la direction de son adjoint naval, le Vice-Admiral d'Escadre A. Lemonnier. «J'attends de ce Collège, ajoute-t-il, issu de quatorze nations alliées, qu'il apporte une solution à de nombreuses questions apparemment insolubles à l'heure actuelle».

Les principes de base. Si telle est la mission, bien définie dans son cadre supérieur, les principes de sa réalisation sont forcément plus nuancés. Paradoxalement on pourrait même dire qu'il n'y en a pas, en ce sens qu'il ne s'agit pas de fixer et d'inculquer une doctrine d'état-major comme y procède une Ecole de Guerre. Car ce n'est précisément pas une Ecole mais un Collège, pris dans son sens étymologique de réunion et, par extension, d'études en commun. Les membres de ce Collège, en général du grade de Colonel ou similaire, ont tous de longue date acquis leur formation. Il y a donc lieu beaucoup plus simplement de les faire travailler en commun. Ce sont des méthodes de travail qui doivent s'établir, se créant même spontanément sous la nécessité d'œuvrer quels que soient les conceptions, les procédés et les habitudes.

Le cas du Collège NATO est non seulement unique dans les annales internationales, car jamais sauf erreur une coalition militaire n'avait songé ou eu le temps de créer des chaires collégiales pour ses officiers et fonctionnaires, mais encore constitue comme telle une innovation des plus intéressantes. Sur les plans nationaux non plus, il n'existe rien d'absolument équivalent. Le plus approchant serait le Centre des hautes études militaires français et le Armed Forces Collège américain, destinés tous deux à réaliser l'action conjuguée à l'échelon des états-majors supérieurs des trois armes, les officiers y étant groupés par tiers selon leur origine, terre, air, mer – ou encore à l'Institut de Défense Nationale français, auquel participent, également par tiers, des éléments militaires, de fonctionnaires ou provenant des secteurs civils, pour l'étude et la mise au point des questions générales de la défense du pays. Ce serait somme toute à cet Institut que ressemblerait le plus le Collège de Défense du NATO; et peut-être aussi, bien que la sphère en soit fort différente, à l'Imperial Defense College britannique.

Toutefois le Collège NATO n'en est encore qu'à ses débuts. Il n'est pas

impossible d'imaginer que plus tard il devienne davantage un organisme de réalisations et même d'exécution dans certains domaines. Mais pour le moment ses buts sont plus modestes. Il s'agit de rendre utilisables au maximum et dans le moindre délai, des officiers d'état-major d'armées différentes et appelés à servir dans des états-majors interalliés. Les moyens pratiques à cet effet consistent à ce que ceux-ci soient amplement informés des conditions générales de chacun des pays membres du Pacte, ainsi qu'ils aient pris l'habitude de travailler en commun. Le Collège attache ainsi beaucoup d'importance aux liens personnels et de camaraderie qui s'y créeront, car d'état-major à état-major chacun retrouvera par la suite une connaissance et non pas toujours des inconnus. Ces considérations pratiques ont certes une grosse valeur, jouant déjà de toute évidence au sein d'une même armée.

La question de pure doctrine étant donc présentement mise à part, il n'en existe pas moins dès maintenant des règles. La plus stricte est certainement celle du panachage, non seulement des nationalités, mais des armes; et ceci en outre, non seulement dans le commandement du Collège et le corps des instructeurs, mais encore parmi les «membres» – tel est le nom des élèves –, fractionnés en groupes de travail; de plus quelques fonctionnaires supérieurs y sont pareillement répartis. Une autre règle bien établie concerne les thèmes soumis aux membres et qui doivent englober le plus grand nombre possible de pays, géographiquement parlant, du NATO, naturellement surtout dans la sphère européenne, afin de toujours provoquer la collaboration de tous en faveur de l'ensemble. Ceci amène à une tendance propre au Collège, qui s'efforce de «dénationaliser» les participants à un thème en incitant les officiers à toujours raisonner et agir en fonction de l'entité atlantique – comme l'armée suisse à «fédéraliser» les siens. Enfin la règle du secret est appliquée d'une manière draconienne; car même s'agissant de thèmes, on sait avec quelle malignité certains pourraient être exploités et occasionner des remous, tels cet article d'une revue américaine duement falsifié et dont s'était emparé un journal parisien, ou récemment les thèses soitdisants allemande et française de la défense de l'Europe, naïvement et sensationnellement exposées par une autre revue américaine.

Dans un autre ordre d'idées et comme il y a déjà été fait allusion, il semble presque certain que la rayon d'action de ce Collège s'étendra. En effet, bien que le travail repose sur des thèmes abstraits, ceux-ci doivent quand même resserrer la réalité au plus près et il peut donc en sortir une foule d'enseignements et d'idées nouvelles et originales. Dès maintenant le Collège recherche des solutions à des problèmes particuliers; il s'attache par exemple à déterminer les qualités de l'officier d'état-major NATO modèle.

Il ne semble pas que la question des langues serve à départager les moins bons, car cette difficulté est somme toute surmontable; par contre les meilleurs se reconnaissent à la plus grande facilité d'adaptation.

L'installation et l'organisation. Les frais d'installation du Collège et ceux de son fonctionnement sont imputés au budget commun du NATO, alimenté lui-même par des quote-parts proportionnelles des Etats. Ainsi cette installation a été faite avec une certaine abondance de moyens.

Le Collège est abrité dans le vieux bâtiment de l'Ecole Militaire, où est logée l'Ecole de Guerre, mais dans l'aile opposée. Le visiteur ne peut s'empêcher de remarquer dans le couloir d'entrée les quatorze drapeaux du NATO en deux groupes; et sur les patères les différentes sortes de képis et casquettes des quatorze armées et des trois armes. Et dans le hall il peut contempler sur toute une paroi la vraie carte de l'alliance atlantique, c'est-à-dire la représentation de l'hémisphère le Pôle Nord en étant le centre de projection. Or il est excessivement instructif d'y considérer l'aspect tout différent des continents américain et asiatique, qui s'y resserrent au plus près, escamotant l'Océan Atlantique, dont les pièces-maîtresses paraissent être le Spitzberg, le Groenland, l'Islande et l'éperon breton. Les pays du Pacte étant figures en foncé, il est facile d'imaginer le «front» ou la ceinture entourant le monde eurasiatique sous obédience soviétique.

Quant à son organisation, le Collège Comporte un commandement – actuellement français, mais qui peut être assuré par roulement des nationalités – et du personnel subalterne également français en majorité; quatre instructeurs-chefs dont le dosage est réalisé de la manière suivante: U.S.A., un général (terre) et un diplomate; Angleterre, un Commodore de la marine; France, un général (air). Ceux-ci prennent à tour de rôle la Direction des Travaux. Puis un corps d'une dizaine d'instructeurs, d'autres nationalités apparaissant, dont l'italienne. Lorsque la Communauté Européenne de Défense sera en vigueur et intégrée dans le dispositif atlantique, il est fort probable que les Allemands y auront leur place. En outre de nombreux conférenciers viennent du dehors. Les membres sont au nombre d'une cinquantaine, 6 à 8 pour chacun des principaux pays, Italie comprise, et de 3 à 5 pour les autres partenaires; l'Islande qui n'a pas d'armée et le Luxembourg peu de colonels, détachent en général un fonctionnaire supérieur.

Les cours durent six mois; par année il y aura ainsi une centaine d'officiers ayant fréquenté le Collège. Il faudra prévoir un certain nombre d'années jusqu'à ce que tous les Etats-Majors soient pourvus, le SHAPE à lui seul en absorbant environ quatre cents, il est vrai en comptant tous les emplois.

Le travail pratique. Le rythme du travail est sous le signe binaire. Le matin, conférence; l'après-midi, travaux par groupes, chacune de ces activités se décomposant à son tour en deux temps. C'est-à-dire informer d'une part, et de l'autre fournir une étude raisonnée avec solutions. En général le sujet de la conférence du matin correspond à celui de l'étude du soir.

Tous les grands chefs du SHAPE (Eisenhower, Montgomery, Juin, etc.) ont occupé la chaire du Collège. N'ayant pas affaire à des états-majors constitués opérant selon des directives précises, ils se sont placés à un niveau élevé, se limitant à exposer à grands traits les nécessités, les besoins, les lacunes de l'alliance. – D'ailleurs tous les conférenciers procèdent de cette manière. Ce sont très souvent des spécialistes, des économistes; les diplomates des pays atlantiques accrédités à Paris et leurs attachés sont mis à contribution et renseignent largement sur la structure particulière de leurs nations respectives. L'information se situe évidemment à un stade général: l'économie du pays, ses grandes organisations; les finances, les transports, la navigation maritime, fluviale et aérienne; les travaux publics; les recherches scientifiques et leurs perspectives d'application; ainsi que, il va de soi, l'organisation et l'emploi des forces des trois armes. – La conférence se dédouble en une nouvelle séance durant laquelle les auditeurs posent des questions pouvant provoquer des discussions fort soutenues. Mais tout ceci repose sur le système de la traduction simultanée utilisée dans les grandes conférences internationales et d'inspiration américaine.

En général tous les problèmes traités gravitent forcément autour du potentiel économique et militaire des pays du bloc NATO. Mais la grande difficulté des solutions réside en leur validité pour tous. Comme les pays sont très inégaux de structure, l'imagination doit trouver les «joints» nécessaires. Et plus particulièrement les problèmes se concentrent surtout sur des questions de transport des forces et des moyens par les différentes voies à l'intérieur de l'aire géographique du NATO.

Il faut convenir qu'à ce niveau là il n'est pas nécessairement besoin de doctrine, mais surtout d'adresse, d'activité et de coup d'œil. A l'échelon de l'exécution les difficultés surgissent du fait des organisations différentes des armées nationales. Leur refonte complète serait une œuvre de très longue haleine. Pour le moment les choses paraissent facilitées en raison de ce que l'organisation française des états-majors en quatre bureaux a été adoptée, puis conservée, par l'armée américaine dès 1917.

Tous les comités ayant travaillé sur le même sujet, la Direction des Travaux se trouve en présence de sept à huit études différentes qui peuvent être utilement confrontées, ou même fusionnées, et qui pourraient éventuellement être employées pour provoquer des améliorations dans certains

domaines à internationaliser – ou «supra nationaliser»... On peut donc entrevoir là un but plus lointain du Collège. Il est à remarquer que cette Direction n'impose aucune solution, ni également aucune méthode. La première sera celle de l'ensemble du comité et la seconde celle du président ou du secrétaire, qui auront travaillé selon leur formation intellectuelle. Il faut convenir que comme moyen d'interpénétration ou d'uniformisation des méthodes, ou brassage des habitudes, on peut difficilement imaginer mieux. Enfin, bien que n'étant pas un travail d'état major dans le cadre d'hypothèses précises et rigides, ces études ont par contre l'avantage de représenter une réelle source de culture générale. La différence entre ce Collège et les Etats-Majors, qu'il y a encore lieu de faire ressortir, est que celui-là n'a pas de responsabilités, tandis que ceux-ci en portent de très lourdes. Ainsi le Collège NATO, quoique ses solutions soient valables, se défend-il de faire concurrence aux états-majors.

Enfin, lorsque ses membres sont prêts à se charger de ces responsabilités, c'est-à-dire à la partie finale du cours, un voyage est organisé dans l'une ou l'autre des régions dites «classiques» des théâtres d'opérations éventuels: Méditerranée et Italie; nordique, beneluxoise et scandinave; et Centre de l'Europe, la voie des invasions.

SPRECHSAAL

Zur Schießausbildung der Inf. Flab

Von Hptm. U. Deffner

Im Oktoberheft der «Allgemeinen Schweizerischen Militärzeitschrift» setzte sich ein Zugführer der Inf. Flab mit dem Problem der Schießausbildung seiner Truppe auseinander,¹ jedoch in einer Weise, die unter Umständen falsche Vorstellungen zu erwecken vermag. Es sei daher einem Vertreter der blauen Flab, der von der Rekrutenschule an bei der Flab-Truppe Dienst getan und schon eine erhebliche Zahl von Schießkursen absolviert hat, gestattet, seine Auffassung darzulegen.

Der Verfasser scheint mir von einem prinzipiell falschen Standpunkt auszugehen. Meiner Ansicht nach heißt Inf. Flab, daß wir es mit einer *Fliegerabwehr-Truppe* zu tun haben, also einer Truppe, deren erstes und

¹ Lt. Frick: Probleme der Infanterie-Flab